

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

Conforme à la réglementation (CE) n°1907/2006

Version 1

P SD S créé pour les pastilles de couleur

Date de révision : 28.01.2013

Date d'impression : 28.01.2013

1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

- 1.1 NOM DU PRODUIT :** PASTILLE DESODORISANTE SENTEUR CITRON
- 1.2 USAGE PREVU :** Masquage des odeurs désagréables.
- 1.3 FABRICANT :** RIVER MANUFACTURING LTD.
61, Windmill Road,
Sunbury-on-Thames,
Middlesex. TW16 7DT.
- 1.3.1 E-MAIL :** gerarde.fairclough@rivermanufacturing.co.uk
- 1.3.2 TELEPHONE :** +44 (0) 1932 789711.
- 1.3.3 TELECOPIE :** +44 (0) 1932 786939.
- 1.4 NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE :** +44 (0) 1932 789711.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément à la Directive 67/548/EEC, la Directive 1999/45/EC et à la réglementation (CE) n°1272/2008.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS :

3.1 IDENTIFICATION CHIMIQUE : Article désodorisant solide à diffusion lente sous forme de plaque moulée. Il est fabriqué en caoutchouc thermoplastique pigmenté imprégné d'une composition parfumée.

3.2 FORME : La bande pèse 14,6 g et se présente sous forme d'un rectangle de 80 mm x 62 mm avec une languette détachable intégrée pour faciliter la suspension à partir d'un rail, etc.

3.3 NUMERO DE CAS : Non applicable car le produit est un article.

3.4 NUMERO DE EINECS/ELINCS : Non applicable car le produit est un article.

3.5 INGREDIENTS DANGEREUX :

Cet article est fabriqué à partir d'un mélange complexe de substances parmi lesquelles les suivantes ont été classées comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement ou comme ayant une valeur limite d'exposition professionnelle telle que le prévoit la Directive 67/548/EEC et sont présentes à une concentration dépassant 1 % m/m.

Nom de l'ingrédient	Numéro EINECS/ELINCS	Numéro CAS	Classification 67/548/EEC	REGLEMENTATION classification CE n° 1272/2008	Quantité de % m/m
Acétate de 4-tert-Butylcyclohexyle	250-954-9	32210-23-4	N, R51/53	Toxicité chronique en milieu aquatique;H411	1,95
Dihydromyrcénol	242-362-4	18479-58-8	Xi, R38	Irritation de la peau.2; H315	4,1
Acétate de tricyclodécényl	226-501-6	5413-60-5	R52/53	Toxicité chronique en milieu aquatique2; H411	2,15

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

4. MESURES DE PREMIER SECOURS :

- 4.1 GENERALITES :** Aucun effet ou symptôme aigu spécifique n'est connu.
- 4.2 INHALATION :** Pas d'effets aigus prévus. Quitter le site d'exposition pour respirer l'air libre et rester en repos.
- 4.3 INGESTION :** Possibilité limitée d'ingestion.
En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau.
- 4.4 CONTACT DE LA PEAU:** Laver à l'eau et au savon.
- 4.5 YEUX :** Possibilité limitée de contact avec les yeux.
En cas de contact, laver à l'eau.

5. MESURES ANTI-INCENDIE :

- 5.1 PRODUITS D'EXTINCTION :** Utiliser des produits d'extinction appropriés pour l'incendie survenant. Pulvérisation d'eau, jet en brouillard ou buée. Produits chimiques secs, sable, etc.
NE PAS UTILISER un jet d'eau direct sur les matériaux en combustion.
- 5.2 DANGERS D'EXPOSITION :** La décomposition thermique ou la combustion peut libérer une variété de produits allant des simples hydrocarbures à des gaz toxiques/irritants, y compris le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. Il convient de porter un équipement de protection complet avant de pénétrer dans un espace confiné. Il convient de porter un appareil respiratoire isolant.

6. MESURES EN CAS DE LIBERATION ACCIDENTELLE :

Aucune exigence spéciale n'est requise en cas de libération accidentelle. Appliquer un bon nettoyage.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

7. MANIPULATION ET STOCKAGE:

7.1 PRECAUTIONS D'UTILISATION : Appliquer des pratiques de nettoyage normales suffisantes. Tenir à distance des flammes directes.

7.2 PRECAUTIONS DE STOCKAGE: Conserver dans un lieu froid et sec dans les conteneurs d'origine.

8. CONTROLE D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE :

8.1 PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune protection respiratoire n'est requise en utilisation normale.

8.2 PROTECTION DES MAINS/DE LA PEAU : Eviter le contact prolongé avec la peau.

8.3 PROTECTION DES YEUX : Aucune protection n'est requise.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ASPECT : Pastilles en caoutchouc solides imprégnés.

ODEUR : Légèrement citronnée.

COULEUR : Verte.

VALEUR DE pH : Indéterminée.

VISCOSITE : Indéterminée.

POINT D'EBULLITION : Indéterminé.

POINT DE FUSION : Indéterminé.

POINT D'ECLAIR : Indéterminé.
SOLUBILITE DANS L'EAU : Indéterminée.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

10. STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE :	Stable dans des conditions normales.
CONDITIONS A EVITER :	Eviter la chaleur extrême et les flammes nues.
MATERIAUX A EVITER :	Les agents fortement oxydants.
PRODUITS DE DECOMPOSITION :	Aucun dans des conditions de stockage normales.
REACTIVITE :	Aucune donnée disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

11.1 EFFETS AIGUS :	Aucun
11.2 EFFETS CHRONIQUES :	Aucun
11.3 RISQUES POUR LA SANTE :	Pas de risque réel d'effets nuisibles pour la santé, que ce soit par ingestion, inhalation, contact avec la peau ou les yeux.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Aucune information spécifique n'a été élaborée concernant ce produit. Toutefois, conformément à la méthode conventionnelle de la Directive CE/99/45, le produit n'est pas classé comme dangereux pour les organismes aquatiques, ou comme causant des effets à long terme sur l'environnement aquatique.

13. CONSIDERATIONS SUR L'ELIMINATION :

Eliminer le produit conformément aux exigences des autorités locales, par exemple, pour les produits usagés, en tant que déchet ménager.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Le produit n'est pas réglementé comme dangereux.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

15.1 Réglementations sur la santé, la sécurité et l'environnement/législation spécifique pour la substance ou le mélange.

SYMBOLE DE DANGER : Aucun symbole n'est requis.

MENTIONS DE RISQUE : Aucune mention n'est requise.

MENTIONS DE SECURITE : S37, Porter des gants adaptés.

NB : - Il est recommandé d'inscrire la mention suivante sur la surface extérieure du carton " Fiche technique de sécurité disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels"

16. AUTRES INFORMATIONS :

Texte complet des mentions de risque citées en section 3

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques et peut causer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques et peut causer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

Texte complet des mentions de danger citées en section 3.

H315 Cause l'irritation de la peau.

H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Cette fiche technique de sécurité du produit a été préparée conformément aux dispositions définies dans la Réglementation de la Commission européenne (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques et aux amendements suivants, relatifs à l'élaboration des fiches techniques de sécurité.

Ces informations sont fournies à partir des données actuellement disponibles et sont réputées exactes. Aucune garantie explicite ou tacite n'existe quant à l'exactitude de ces données ou des résultats de leur utilisation. Il n'est assumé aucune responsabilité pour des blessures engendrées par l'utilisation du produit décrit dans le présent document.